

**BUDGET PRINCIPAL**

**Note de présentation brève et synthétique**  
**du compte financier unique 2024**

**Cadre général :**

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année, le compte administratif jusqu'en 2022 et à compter de 2024, le Compte Financier Unique (CFU) présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire.

Le CFU retrace l'ensemble des paiements et encaissements de la commune. Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le CFU de la commune.

Le CFU présente la spécificité d'être un document conjoint au Maire et au comptable public. Il vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière.

Cette note vient préciser la présentation des résultats 2024 de la commune qui ont été votés lors du Conseil municipal du 18 mars 2025.

**La section de fonctionnement :**

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (loyers, périscolaire, salle des fêtes...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Les recettes de fonctionnement ont représenté 625 123,20 € en 2024 :

FONCTIONNEMENT	CFU 2024
Ecritures d'ordres (résultat antérieur reporté)	350 679,44 €
Produits de service	84 461,90 €
Impôts et taxes	70 255,76 €
Fiscalité locale	340 830,00 €
Dotations et participations	91 815,76 €
Autres produits de gestion courante	37 759,78 €
<b>TOTAL</b>	<b>975 802,64 €</b>
<i>Sans résultat antérieur reporté (002)</i>	<b>625 123,20 €</b>

Les dépenses de fonctionnement comprennent notamment la gestion des bâtiments communaux, les achats de matières et fournitures diverses, les charges de personnel, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

**Mairie**

59 place de l'église  
01390 Saint Jean de Thurigneux  
Tél : 04 74 00 81 56  
Fax : 04 74 00 87 39

[www.saint-jean-de-thurigneux.fr](http://www.saint-jean-de-thurigneux.fr)

Courriel : [mairie@saint-jean-de-thurigneux.fr](mailto:mairie@saint-jean-de-thurigneux.fr)

République  
française

Département  
de l'Ain

**DOMBES**  
**SAÔNE VALLÉE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les dépenses de fonctionnement ont représenté 505 538,81 € en 2024 :

FONCTIONNEMENT	CFU 2024
Ecritures d'ordres (résultat antérieur reporté)	0,00 €
Charges à caractère général	181 523,99 €
Charges de personnel	262 881,29 €
Atténuation de produits	2 297,00 €
Autres charges de gestion courante	52 908,30 €
Charges financières	5 018,23 €
Amortissements	910,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>505 538,81 €</b>

**La section d'investissement regroupe :**

En recettes, les recettes d'équipement (subventions d'investissement, taxe d'aménagement, emprunt...) et les recettes financières (fonds de compensation de la TVA, fonds propres, produit de cession des biens communaux...).

Les recettes d'investissement ont représenté 348 590,67 € en 2024 :

INVESTISSEMENT	CFU 2024
Solde d'exécution reporté	68 489,54 €
Opérations d'ordre	910,00 €
Dotations fonds divers réserves	298 442,87 €
Subventions d'investissement	46 237,80 €
Immobilisations corporelles	3 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>417 080,21 €</b>
<i>Sans résultat antérieur reporté (001)</i>	<b>348 590,67 €</b>

Les subventions d'investissement perçues :

- Acompte des « Fonds vert » de l'État pour les travaux à la cantine : 4 733 €
- Acompte de la subvention du Département pour les travaux à la cantine : 12 844 €
- Acompte de la « Dotation d'Équipement des Territoires » de l'État pour les travaux à la cantine : 23 760 €

En dépenses, toutes les dépenses faisant varier durablement le patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, matériels, biens immobiliers, études et travaux, remboursement du capital des emprunts.

Les dépenses d'investissement ont représenté 236 492,11 € en 2024.

INVESTISSEMENT	CFU 2024
Remboursement d'emprunts	24 221,73 €
Immobilisations incorporelles	1 602,57 €
Immobilisations corporelles	210 667,81 €
<b>TOTAL</b>	<b>236 492,11 €</b>

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2024 sont les suivantes :

- La réfection de l'allée principale du cimetière : 1 270 €
- L'abattage d'arbres au plan d'eau : 4 000 €
- Le début de travaux d'aménagement de l'ancien commerce en cantine : 160 172 €
- La signalisation de voiries et le pose d'un poteau incendie 7 013 €
- Achat d'un camion pour le service technique 23 836 €
- Amélioration du réseau wi-fi à l'école et postes informatique au secrétariat de mairie : 4 733 €

### Résultat de clôture de l'exercice 2024

	Fonctionnement	Investissement
<b>Résultat reporté 2023</b>	350 679,44 €	68 489,54 €
<b>Recettes 2024</b>	625 123,20 €	348 590,67 €
<b>Dépenses 2024</b>	505 538,81 €	236 492,11 €
<b>Résultat 2024</b>	<b>119 584,39 €</b>	<b>112 098,56 €</b>
<b>Cumulé</b>	<b>470 263,83 €</b>	<b>180 588,10 €</b>
<b>Reste à réaliser Recettes</b>	-	171 143,00 €
<b>Reste à réaliser Dépenses</b>	-	465 000,00 €
<b>Résultat Reste à réaliser</b>	-	<b>-293 857,00 €</b>
<b>Clôture</b>	<b>470 263,83 €</b>	<b>-113 268,90 €</b>

**Résultat**

**356 994,93 €**

Les restes à réaliser (RAR) correspondent :

- - aux dépenses d'investissement engagées juridiquement (devis ou bon de commande signé) en attente de règlement.
- aux recettes d'investissement notifiées en attente d'encaissement.

Le Code Général des Collectivités Territoriales confiant au Conseil Municipal l'affectation du résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice, ce résultat devant en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, il a été décidé d'affecter une partie du résultat cumulé de la section de fonctionnement à la section d'investissement : 113 268.90 € et de reporter à la section de fonctionnement : 356 994.93 €.

Saint-Jean-de-Thurigneux, le 27 mars 2025

Le Maire, S. BERTHOMIEU



Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le



ID : 001-210103628-20250318-D202503008-BF